

Loperhet, le 01/09/2023

à **M. Damien CAZE**
Directeur général de la DGAC
50 rue Henri Farman
75720 PARIS cedex 15

OBJET : préavis de grève UNSA-administratifs pour la journée du vendredi 15 septembre 2023

Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile,

L'inflation en France est en hausse constante ! En septembre 2022, en conciliation d'un précédent préavis de grève sur le même thème de la compensation de l'inflation, la DGAC avait proposé le dispositif de la prime de partage de performance.

Ce dispositif, au regard de l'inflation réelle est sous-dimensionné et il devient urgent de compenser efficacement l'inflation pour tous les personnels de la DGAC.

En effet, la DGAC perçoit un ajustement des redevances, ses recettes sont donc corrigées de l'inflation. Cette redistribution des recettes ne doit pas se limiter aux contrôleurs aériens car il faut la DGAC, toute entière et unie, en support pour permettre aux contrôleurs de contrôler avec efficacité et en sécurité.

L'UNSA-Administratifs revendique une revalorisation de la partie indemnitaire des rémunérations des personnels administratifs de la DGAC, venant compenser l'inflation.

En conséquence, l'UNSA-Administratifs vous demande de considérer la présente comme préavis de grève pour l'ensemble des personnels administratifs de l'Aviation Civile, le vendredi 15 septembre 2023.

Conformément à la loi, le Bureau National de l'UNSA-Administratifs se tient à votre disposition pour une réunion de conciliation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre profond respect.

Pour le Bureau National,
Gilles GRALL



Secrétaire Général UNSA-Administratifs

Copie à :

- Bureau National de l'UNSA Aviation Civile ;
- Secrétariat Général (Mmes Aline Pillan, Marie-Claire Dissler et Françoise Bureauud).